

Compte-Rendu

Monsieur Jean-Pierre Baeumler salue l'ensemble de l'Assemblée présente ce soir, en soulignant notamment que Monsieur François Britschgi est accompagné par Madame Suzanne Barzagli, comptable à la Communauté de Communes du Pays de Thann et qui effectue des vacations comptables pour le Syndicat Mixte. Ainsi, ils vont présenter à deux voix les résultats financiers de l'exercice 2008. Il salue également les représentants de la presse, de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller, du CLIC, du Conseil de Développement.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose ensuite d'aborder les différents points à l'ordre du jour, et soumet au Conseil l'ajout d'un point 2-7 relatif à l'opération « mon commerce, mon environnement ». Cette proposition est adoptée unanimement par le Conseil.

POINT 1- ADOPTION DES COMPTES- RENDUS DU 27 MARS 2009 ET DU 20 MAI 2009 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Pierre Baeumler soumet les comptes-rendus des séances des 27 mars et 20 mai 2009 derniers au Conseil. Ces deux comptes-rendus n'appelant aucune remarque, ils sont adoptés.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose de nommer **Madame Sonia Lévêque** comme Secrétaire de Séance.

- **le Conseil, à l'unanimité, nomme Madame Sonia Lévêque, Secrétaire de Séance.**

Monsieur Jean-Pierre Baeumler donne la parole à Monsieur François Britschgi afin de présenter les différents points relatifs aux aspects financiers.

POINT 2- BUDGET

2-1 Approbation du Compte Administratif 2008

Monsieur François Britschgi rappelle que le Budget global est traité selon trois fonctions : le Clic, le Scot et le Pays avec ses multiples activités.

Le volume total des dépenses est de l'ordre de 754 000€. Les frais correspondant au CLIC sont entièrement couverts par la recette provenant du Conseil Général. Le Clic dispose encore d'un peu de marge de manœuvre au vu du Compte Administratif.

Monsieur François Britschgi précise que les comptes du Syndicat Mixte sont en concordance avec le Compte de Gestion. Les frais du Pays correspondent essentiellement à des frais d'études, des missions ou dossiers qui poursuivent ensuite leur vie dans les Communautés de Communes. Les années à venir seront davantage marquées par des études lourdes en relation avec le SCOT.

Le Compte Administratif 2008 est ensuite soumis au Conseil par **Monsieur Roger Gaugler**, 1^{er} Vice Président, en l'absence du Président qui a momentanément quitté la salle de séance.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-2 Approbation du Compte de Gestion 2008

Monsieur Jean-Pierre Baeumler remercie le Conseil pour sa confiance et soumet le compte de gestion 2008 au vote, en l'absence de Monsieur Prillard qui a momentanément quitté la séance.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler souhaite souligner la présence de tous les instants auprès des collectivités de Monsieur Jean-Luc LENI, qui a quitté récemment ses fonctions sur notre territoire.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-3 Affectation du Résultat

Monsieur François Britschgi donne lecture du projet de délibération proposant l'affectation du résultat 2008 sur les comptes 1068 et 002.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-4 Décision Modificative DM 1

Monsieur François Britschgi explique les différentes modifications à apporter au budget 2009.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-5 Avenant à la convention avec la Mission Locale

Monsieur François Britschgi précise au Conseil qu'il s'agit, comme chaque année de préciser le montant de la subvention à allouer à la Mission Locale.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-6 Signature d'un Cahier des Clauses particulières relative à la mise en place d'une action avec le Groupement Régional de Santé Publique.

Monsieur Michel Habib explique au Conseil qu'il s'agit d'un appel d'offre relatif à la mise en oeuvre d'un programme d'actions spécifique autour du sujet « mieux vivre en Thur Doller. », répondant à un appel d'offre émanant du GRSP. (Groupement Régional de Santé Publique d'Alsace).

Cette opération se déroule sur une année et prend appui sur différentes actions collectives et mobilise de nombreux partenaires. Cette mission entre tout à fait dans le champ d'action du CLIC, car elle impulse une dynamique, coordonne des acteurs, concerne des personnes aux profils fort différents.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler indique avoir signé dans l'après midi une convention collective qui vise à regrouper, dans le cadre d'une direction commune, les établissements sanitaires hospitaliers de Thann - Cernay - Bitschwiller et celui de Mulhouse. Ainsi, le travail de coordination opéré au niveau des personnes âgées via le Clic sera réalisé aussi dans le domaine de la santé.

Cette convention conduit à un partage des tâches entre les différents établissements du Pays.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler souhaite au Clic bonne chance pour mettre en oeuvre son projet.

Monsieur Michel Habib informe également le Conseil de la création du RAG : le Réseau Alsace Gérontologie, rassemblant les différents partenaires de la gérontologie.

Ce Clic s'est beaucoup investi dans ce projet, il a notamment porté l'étude préalable visant à la création d'un réseau gérontologique Thur Doller, qui finalement a été étendu au Sud Alsace, pour finir en réseau régional.

La mise en place de l'antenne Thur Doller, parmi les premières, est actuellement en cours. Ce RAG s'adresse aux personnes de plus de 75 ans présentant des pathologies particulières et vise à réunir autour de la personne tous les intervenants l'accompagnant, qu'ils soient du secteur médical ou social.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

2-7 Soutien à l'opération « mon commerce, mon environnement »

Monsieur Jean-Pierre Baeumler explique au Conseil que cette initiative illustre une nouvelle fois la nécessité et l'intérêt de fédérer, de rassembler, mais là au niveau des associations de commerçants et artisans du territoire.

Il revient au Conseil de souligner l'intérêt de cette opération, déjà aidée sur des éditions précédentes, en leur accordant une aide de 2 000€ pour l'édition 2009.

Monsieur Michel Habib relève aussi la richesse d'un travail commun entre les quatre associations et le travail de la chargée de mission de la CCI qui les accompagnent. Cette initiative va dans le bon sens, sens que le Pays encourage fortement.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

3-1 Validation de la convention financière et ses annexes

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise qu'au-delà de la validation du dossier, la première ligne droite de la phase mise en œuvre, certainement la plus pénible, est maintenant achevée : la finalisation du dossier, du projet et des fiches qui l'accompagnent ainsi que la maquette financière. Il s'agit d'une étape importante car il s'agit là du document cadre qui va nous accompagner pendant toute la durée du programme, soit jusqu'en 2015.

Le programme s'intitule : « la valorisation économique des patrimoines, un nouveau modèle pour notre territoire », et s'articule autour des sujets suivants :

- Valorisation économique et préservation du patrimoine naturel et forestier
- Valorisation économique et préservation du patrimoine rural et agricole
- Valorisation économique et préservation du patrimoine culturel et médiéval
- Valorisation économique et préservation du patrimoine industriel, artisanal et des savoirs-faires traditionnels
- Valorisation économique des sites multi-patrimoniaux

Ce programme va mobiliser les différentes mesures suivantes du FEADER.

- 227 : Investissements non productifs en milieux forestiers dans le cadre des contrats Natura 2000
- 311 : Diversification vers des activités non agricoles
- 312 : Aide à la création et au développement des micro-entreprises
- 313 : Promotion des activités touristiques
- 323 D : Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel
- 323 E : Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel
- 331 : Formation et information des acteurs économiques dans les domaines de l'axe 3

L'idée force soutenue dans le cadre de ce programme Européen est de créer des emplois en prenant appui sur nos patrimoines, sur nos produits traditionnels en les revisitant. Certaines idées de projet sont déjà connues, mais leur éligibilité reste à confirmer. Il faut notamment trouver des aides publiques autres que les crédits FEADER pour être éligible, donc satisfaire aux politiques sectorielles départementales ou régionales ou à une aide d'une commune ou communauté de communes notamment !

Après validation de la présente convention, elle sera encore soumise à différentes instances avant de pouvoir envisager une signature officielle publique.

Le Comité de Programmation, souverain pour la gestion de ce programme, se réunira pour la première fois la semaine prochaine. Le Conseil sera informé régulièrement des décisions du Comité de Programmation LEADER.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler remercie tous ceux qui ont permis d'aboutir avec ce dossier, en particulier Monsieur Jean-Paul Omeyer, Mlle Annaïck Dangelser et l'ensemble du Comité de Programmation. Mais leur tâche n'est pas achevée, loin de là, il leur faut maintenant faire connaître ce dispositif auprès des différents porteurs de projet. Le cercle d'initiés à Leader doit s'élargir, la manne financière doit profiter à de nombreux porteurs de projet. Des réunions seront organisées dans chacune des Communautés de Communes à la rentrée prochaine.

3-2 Contrat territorial

Monsieur Jean-Pierre Baeumler fait ensuite référence à la réunion du 16 juin dernier, où le Conseil Général a présenté aux élus du territoire son projet de contrat territorial. Ainsi, l'idée développée par le Département est de travailler sur un territoire pertinent, organisé. Le renouvellement de la politique départementale par une réflexion territoriale va tout à fait dans le sens défendu par le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller.

Lors de cette réunion, le Département, et son Président, ont pu mesurer à quel point le territoire Thur Doller était uni et organisé et que contrairement à d'autres secteurs, ici la porte d'entrée est le Pays, et non une multitude de partenaires.

D'ici la fin de l'été, les communautés de communes et les bourgs centres devront faire des propositions pour construire notre contractualisation. L'objectif étant d'être force de proposition, mettant en évidence les synergies locales déjà prise en compte, et ainsi d'avoir une meilleure écoute de la part du Conseil Général.

Monsieur Jean-Paul Omeyer considère que si le département joue le jeu, les deux parties pourront être gagnantes.

Monsieur Roger Gaugler considère que ce territoire à intérêt à renforcer l'essai car mardi dernier, les différentes interventions n'étaient pas préparées ou coordonnées. Le Conseil Général a pu se rendre compte que l'unité territoriale existe ici, relativement surpris de l'organisation mise en place, de la fréquence des réunions rassemblant les intercommunalités. Renforcer notre volonté de développement local fait partie inhérente de notre histoire locale.

Monsieur Michel Habib rappelle que le Département est confronté à des territoires où la réalité de Pays n'est pas aussi forte qu'ici, il a ainsi pu découvrir la réalité que nous vivons ici ! Il rappelle que Thur Doller est le territoire qui consomme le plus d'argent de la politique de développement local. La pratique du développement local est bien moindre ailleurs aussi nous devons continuer à affirmer notre intérêt pour le développement local.

Pour **Monsieur François Tacquard**, le Conseil Général doit continuer à aider les Communautés de Communes dans leurs projets relevant du développement local. En participant activement, voir en anticipant le contrat territorial, par notre travail et pensée collectives, nous aurons ainsi notre mot à dire.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 4- SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

4-1 Soutien au Pôle de développement d'intérêt Pays de la Communauté de Communes de Cernay et Environs - Pôle ENR BBC (Energies Renouvelables et Bâtiment Basse Consommation)

Monsieur Jean-Paul Omeyer évoque la réunion organisée le 18 juin dernier à la Communauté de Communes de la vallée de la Doller, dans le cadre du protocole de partenariat qui a été présenté aux différents partenaires économiques. Les quatre communautés de communes, ont présenté leur projet de développement économique : la ZAC du Kleinau, la seconde tranche du Parc d'Activité du Pays de Thann, le pôle numérique de Dolleren, le pôle BBC de Cernay. Notre projet collectif, présenté dans le cadre d'un schéma d'ensemble. Cette démarche a intéressé les personnes présentes. Cette réunion a vraiment permis de présenter nos différents pôles à nos partenaires financiers.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

4-2 Attribution des prix Innov'Jeunes

Monsieur Jean-Paul Omeyer souligne combien la tâche du jury est difficile, les projets étant particulièrement riches et intéressants. Certains projets poursuivent leur vie, ainsi la poubelle maligne du collège de Saint Amarin, primée il y a trois ans, est-elle maintenant à la vente auprès de différents établissements scolaires du territoire, un partenariat ayant été mis en place avec des entreprises de la Doller notamment. Cependant des membres de l'assemblée soulignent le prix élevé de cette poubelle. Monsieur Hundsbuckler, lauréat, ne touchera son prix, que si effectivement, son activité est effective. Des justificatifs seront demandés à cet effet.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide la délibération.**

POINT 5- DIVERS

5-1 Démarches SCOT et PLH

Monsieur Roger Gaugler souligne le caractère pluriannuel par excellence de ce dossier et l'implication nécessaire des élus d'ici le SCOT arrêté. Près de 90 réunions avaient été nécessaires pour élaborer le schéma directeur.

5-2 Train de la Doller

Monsieur Jean-Paul Omeyer précise que lundi 15 juin dernier, Monsieur Bernard Notter, Vice Président du Conseil Général est venu pour évoquer ce dossier. Il n'est plus question de vendre la voie et les gares, mais plutôt d'un partenariat type bail emphytéotique, mais cela reste à discuter. Il a bien acté la nécessité de maintenir l'intégrité de l'ensemble voies+gares et les aspects architecturaux qui les accompagnent. Par ailleurs, il est envisagé de faire appel à l'association TTDA pour affréter un train dans le cadre de l'anniversaire du Pays, en octobre prochain.

5-3 Anniversaire du Pays Thur Doller

Cette manifestation sera en plusieurs temps :

- un temps d'accueil,
- un film d'une vingtaine de minutes, en préparation par Télé Doller, un temps de discussion autour des dossiers passés, actuels, à venir,
- un moment plus convivial autour d'un apéritif musical,
- une réunion entre les différents Pays d'Alsace suivra en présence de Monsieur Adrien Zeller (en attente de confirmation).

Il convient maintenant de communiquer d'ores et déjà autour de cette date afin de mobiliser le maximum de monde le 24 octobre prochain !

5-4 Conseil de Développement du Pays Thur Doller

Monsieur Freddy Gilck explique que le travail des groupes est toujours en cours, leurs conclusions ne sont pas encore disponibles pour le moment. Cela dit, un avis sur la mise en œuvre locale du Grenelle de l'Environnement est en cours d'élaboration. Cet avis constituera une contribution du Conseil de Développement à l'élaboration du Plan Climat.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu avec des représentants de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller au sujet d'une participation de membres du Conseil de développement à l'auto-évaluation de la Maison de l'Emploi. Les candidats potentiels seront mis en relation avec le directeur de la Maison de l'Emploi, chargé de les accompagner.

Le Conseil de Développement se réunit en séance plénière le 28 septembre prochain.

Monsieur Freddy Gilck invite le Conseil à noter cette date.

5-5 Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller a tenu son Assemblée Générale le 10 juin 2009 à la Maison du Bailli à St Amarin. Monsieur Frédéric Chenal précise que le nombre des demandeurs d'emploi a encore augmenté : de 19,8% pour le dernier trimestre. Cependant, l'emploi salarié a augmenté de + 1.8% sur notre territoire. En septembre, 11 communes devraient être équipées de bornes internet, permettant à de nombreuses personnes d'accéder plus rapidement aux différents services du net, notamment ceux du Pôle Emploi.

Monsieur Frédéric Chenal évoque le travail effectué par les différents groupes :

- Formation
- Insertion
- Information – Orientation; les Journées Info Métiers
- Partenariat
 - Charte régionale Pôle Emploi - MEF d'Alsace
 - Partenariat AURM
 - Mise en place d'une cellule de veille économique et stratégique
- Communication : mise en place de bornes internet dans les communes
- Transerv'Al (Gestion Territoriale des Ressources Humaines). Il s'agit de :
 - Adopter une approche territoriale élargie, intersectorielle et inter-entreprises
 - Inscrire la démarche dans le moyen et long terme
 - Rendre plus cohérent le développement des compétences et le développement économique
 - Anticiper les mutations et mieux gérer les parcours et les transitions professionnels
 - Associer les actions des acteurs du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion dans une dynamique concertée
 - Développer des passerelles entre branches et filières

5-6 Date du prochain Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller

La prochaine réunion du Conseil Syndical aura lieu le vendredi 25 septembre 2009 à 19h à l'Embarcadere.

Avant de clore cette séance et d'inviter les conseillers à partager le verre de l'amitié, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** souhaite remercier **Madame Tatiana Rousseau**, avant son départ pour la Guadeloupe, pour son engagement au poste de responsable du développement économique, qu'elle a formaté, pendant toutes ces années auprès de nous.

Il souligne, avec l'appui de Monsieur Jean-Paul Omeyer, la qualité du travail fourni pendant toutes ces années et cite rapidement quelques dossiers sur lesquels elle a travaillé : le concours Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action, le concours Innov'Jeunes, l'élaboration de la stratégie de développement, puis du schéma de développement économique et encore du protocole de partenariat, le primo accueil des créateurs d'entreprises, le protocole de suivi des créateurs, avec l'ANPE et l'Assedic, les jeudis de la création, le guide du créateur, la plaquette de promotion économique et sa diffusion, la création de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller, ... tout comme le réseau des nombreux acteurs économiques, qui sont maintenant convaincus du dynamisme de notre territoire en matière économique.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler, au nom de l'ensemble du Conseil, remet à Madame Tatiana Rousseau quelques souvenirs alsaciens et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle vie.

Plus aucun point n'étant proposé, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** lève la séance à 21h30 et souhaite à tout le monde une excellente soirée.